

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : ÉGYPTÉ - NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE POUR LA DETTE PUBLIQUE

Confrontée à un niveau élevé de dette publique (84 % du PIB en 2024/25), l'Égypte a publié, le 1^{er} février 2026, sa stratégie de gestion de la dette à moyen terme 2026-2029, élaborée en lien avec le FMI et la Banque mondiale. À l'horizon 2028/29, la stratégie entend ainsi réduire le poids de la dette publique à 71-73 % du PIB ; allonger sa maturité moyenne à 4,5-5 ans (contre 3,5 ans actuellement) ; réduire la part de la dette extérieure à 20 % de l'encours total (contre 26 % en 2024/25), impliquant une baisse du stock de dette extérieure de 1 à 2 Mds USD par an ; et diminuer les besoins de financement bruts d'environ 10 % du PIB, estimés à près de 40 % du PIB en 2024/25.

LE CHIFFRE À RETENIR

71-73 %

OBJECTIF DE RÉDUCTION
DE LA DETTE PUBLIQUE
À L'HORIZON 2028/2029

Cette stratégie repose sur l'élargissement de la base d'investisseurs, l'approfondissement du marché intérieur et la diversification des sources de financement. Sur le marché intérieur, le ministère des Finances prévoit notamment l'introduction de nouveaux instruments ciblant les investisseurs institutionnels et de détail, dont les sukuk en monnaie locale – qui ont permis d'attirer des financements du Golfe à des conditions favorables – ainsi que le développement des fonds monétaires et obligataires. Sur le plan extérieur, les autorités entendent privilégier un recours accru aux financements concessionnels et semi-concessionnels (63 % du stock de dette extérieure à ce jour), tout en contenant les émissions obligataires internationales. Elles prévoient également de développer les opérations de conversion de dette bilatérales et commerciales, ainsi que les instruments de dette durable (Panda bonds, obligations vertes souveraines, etc.).

L'amélioration récente du portefeuille de dette et des conditions de financement est encourageante. Après un pic à près de 96 % du PIB en 2022/23, la dette publique a été ramenée à 84 % du PIB en 2024/25, portée par un repli conjoint de la dette intérieure (62 % du PIB) et extérieure (22 % du PIB). La structure du portefeuille a évolué en faveur de la dette intérieure libellée en livre égyptienne, qui représente désormais près des trois quarts de l'encours total, contribuant à réduire le risque de change et donc de défaut, et à soutenir l'approfondissement du marché local. Cette réorientation ne s'est pas traduite par un effet d'éviction du secteur privé, dans un contexte de reprise de l'activité. Ces évolutions, combinées à l'amélioration du cadre macroéconomique (croissance à 4,4 % en 2024/25, contre 2,4 % sur l'exercice précédent), se sont traduites par une détente marquée des conditions de financement, comme en témoigne le net recul des rendements des euro-obligations égyptiennes (-8,35 % sur les maturités courtes et -6,44 % sur les maturités intermédiaires) ainsi que des CDS souverains, revenus en janvier 2026 à leurs plus bas niveaux depuis 2022 (-1 159 pdb à 5 ans et -1 206 pdb à 10 ans). Cette amélioration s'est également matérialisée par le succès de la première émission internationale de sukuk en USD d'octobre 2025, structurée en deux tranches et sursouscrite plus de cinq fois, avec un rendement inférieur à celui observé sur le marché secondaire.

Service Économique du Caire

ÉGYPTE

1. DÉPLOIEMENT DE MESURES SOCIALES EXCEPTIONNELLES À L'APPROCHE DU RAMADAN 2026

À l'approche du Ramadan, le ministère des Finances déploiera dans les prochains jours un nouveau [paquet de protection sociale](#) de 40,3 Mds EGP (860 M USD). Le dispositif prévoit notamment une aide de 400 EGP pour 10 millions de familles détentrices de cartes de rationnement (8 Mds EGP) et pour 5,2 millions de bénéficiaires des programmes sociaux Takaful et Karama (4 Mds EGP), ainsi qu'un soutien additionnel pour certaines pensions et femmes dirigeantes dans les zones rurales. Les crédits alloués à la santé seront relevés de 6 Mds EGP afin de réduire les listes d'attente et d'étendre la prise en charge des ménages non assurés, tandis que 3,3 Mds EGP financeront l'intégration de Minya au système d'assurance santé universelle. Le plan inclut également 15 Mds EGP pour accélérer près de 1 000 projets de l'initiative de développement rural Hayah Karima (Vie Décente) et 4 Mds EGP pour relever le prix d'achat du blé local en 2026. Le paquet vise à atténuer les pressions sur le pouvoir d'achat, dans un contexte de désinflation progressive mais de tensions persistantes sur le coût de la vie.

2. BAISSÉ DES TAUX D'INTÉRÊTS DIRECTEURS (-100 PB)

La [Banque centrale d'Égypte](#) a abaissé ses taux directeurs de 100 points de base, ramenant le taux de dépôt à 19 %, le taux de prêt à 20 % et le taux des opérations principales à 19,5 %. En parallèle, elle a réduit le ratio de réserves obligatoires des banques de 18 % à 16 %, afin d'injecter davantage de liquidité et soutenir le crédit. Ces décisions interviennent dans un contexte de ralentissement de l'inflation à 11,9 % en janvier 2026, notamment portée par la décélération des prix alimentaires, à leur plus bas niveau depuis quatre ans. La Banque centrale anticipe une stabilisation de l'inflation au premier trimestre 2026, avant une reprise de la trajectoire baissière vers sa cible de 7 % (± 2 points) en moyenne au T4 2026, soutenue par l'atténuation des chocs passés et un environnement extérieur plus favorable. Alors que les taux directeurs ont été abaissés de 725 points de base cumulés en 2025, les analystes anticipent en 2026 de nouvelles baisses pouvant atteindre jusqu'à 600

points de base supplémentaires, sous réserve de l'absence de chocs externes majeurs.

3. POURSUITE DU REBOND DE LA CROISSANCE (+5,3 %) AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2025/2026

La [croissance](#) du PIB égyptien a atteint 5,3 % au deuxième trimestre 2025/26 (octobre-décembre), un rythme inchangé par rapport au trimestre précédent, marquant un deuxième trimestre consécutif à son plus haut niveau des trois dernières années. L'amélioration conjoncturelle s'est traduite par un recul du chômage à 6,2 % et une progression du taux d'emploi féminin (21,7 %, contre 18,5 % un an plus tôt). Les secteurs intensifs en emploi ont enregistré des performances soutenues, notamment le canal de Suez (+24,2 % en g.a), les restaurants et hôtels (+14,6 %) et l'industrie manufacturière hors hydrocarbures (+9,6 %), cette dernière étant le principal contributeur à la croissance. Les transports et le stockage (+6,4 %), l'électricité (+5,6 %), les services de santé (+4,6 %) et l'éducation (+3,3 %) ont également progressé. Les autorités anticipent une croissance de 5,2 % sur l'ensemble de 2025/26, au-dessus des prévisions du FMI de 4,7 %, portée par la poursuite des réformes.

4. TÉLÉCOMS : LANCEMENT D'UN ACCORD D'ALLOCATIONS DE FRÉQUENCES DE 3,5 MDS USD

Les opérateurs télécoms égyptiens ont commencé à verser les premières échéances des nouvelles [licences d'allocation de fréquences](#) d'un montant total de 3,5 Mds USD, soit le plus important contrat de spectre de l'histoire du pays. Inscrite dans la stratégie nationale de gestion du spectre 2026-2030, l'opération porte sur 410 MHz supplémentaires - un volume équivalent à celui attribué au cours des trois dernières décennies - et prévoit des paiements échelonnés sur cinq ans, les recettes étant versées au Trésor public. Les licences, octroyées sous un régime d'usufruit jusqu'en 2039, bénéficieront à Vodafone Egypt et e& Egypt (20 MHz dans la bande 1800 MHz et 100 MHz dans la bande 3500 MHz chacune), à Orange Egypt (100 MHz en 3500 MHz et 10 MHz en 2600 MHz) ainsi qu'à Telecom Egypt (WE, 50 MHz en 3500 MHz). L'accord, signé en présence du Premier ministre Mostafa Madbouly, vise à améliorer la qualité de service (débits, latence, stabilité du réseau) dans un contexte de forte croissance de la demande en données numériques.

5. APPROBATION DE 4 PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR UNE CAPACITÉ DE 4,72 GW

Le gouvernement égyptien a approuvé la mise en œuvre de [quatre projets d'énergies renouvelables](#) portés par le groupe égyptien Kemet (*Egypt United National Industries Group*), totalisant 2,72 GW de capacités de génération (deux centrales situées dans l'Oasis de Baharia dans le désert libyen et une centrale à Nagaa Hamadi dans le gouvernorat de Luxor) et 2 GW de stockage par batterie (Nagaa Hammadi). Prévus pour une mise en service d'ici 2027, ces projets confirment l'accélération de la transition du mix électrique égyptien, priorité du gouvernement, qui vise à porter la part des énergies renouvelables à 42 % d'ici la fin de 2035, tout en renforçant les capacités de stockage pour stabiliser le réseau face à l'intégration croissante d'EnR intermittentes. Ces projets s'accompagnent par ailleurs d'un plan de localisation industrielle ambitieux, Kemet ayant notamment conclu deux accords avec les groupes chinois GCL Group (investissement estimé à 500 M USD pour la construction d'un complexe intégré de cellules et modules solaires d'une capacité de 5 GW) et Cornex New Energy (200 M USD pour la construction de la première grande usine égyptienne de batteries lithium-ion).

IRAK

1. LANCEMENT DU WORLDLINK TRANSIT CABLE PROJECT

Le groupement Worldlink, composé de l'entreprise irakienne Tech 964, filiale du groupe Amwaj, un des principaux privés irakiens, du groupe DIL Technology de la région autonome du Kurdistan irakien et de l'entreprise émirienne Breeze Investments, a annoncé le lancement d'un projet de câble numérique reliant Abu Dhabi au port irakien d'Al Fao dans sa partie sous-marine et traversant l'Irak en passant par la région autonome du Kurdistan jusqu'à la frontière turque. Le montant de l'investissement est estimé à 700 M USD pour une durée de travaux de quatre ans. Le *WorldLink Transit Cable Project* offrira une alternative terrestre aux câbles reliant les pays du Golfe à l'Europe par la Méditerranée via le canal de Suez. Le câble renforcera également l'infrastructure haut débit de l'Irak et offrira des opportunités de développement des activités numériques. Aucune information n'a été apportée à ce stade sur les sources de financement

du projet. En parallèle, Tech 964 et le groupe Nokia ont annoncé un partenariat pour moderniser les infrastructures de télécommunications et numériques en Irak. Les collaborations incluent le déploiement de réseaux *Fibre-to-the-home* (FTTH) et le développement de centres de données.

2. SOUTIEN DE LA BERD POUR LES STARTUPS IRAKIENNES INNOVANTES

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a lancé une initiative de renforcement de l'accès au financement des PME et start-up irakiennes. Les start-up irakiennes dans les domaines de l'innovation et des technologies sont invitées faire acte de candidature à la *Star Venture initiative*. Les entreprises sélectionnées bénéficieront de conseils individualisés et de mise en relation avec des investisseurs et des fonds de capital-risque. Cette initiative vise à favoriser les opportunités des PME et à stimuler l'innovation. Il s'agit du second engagement de la BERD en Irak depuis l'ouverture de son bureau de représentation à Bagdad en septembre 2025. En décembre, la Banque avait lancé sa première opération avec l'octroi d'une ligne de financement du commerce (*Trade finance*) de 100 M USD au bénéfice de la *National Bank of Iraq* (NBI), la plus grande banque non-publique d'Irak, filiale de la banque jordanienne *Capital Bank of Jordan*. Cette ligne de crédit permet à la NBI d'émettre des garanties pour couvrir les risques commerciaux et politiques liés aux opérations d'import/export de ses clients et de fournir des avances de trésorerie pour financer des prêts commerciaux à court terme.

3. TURKISH PETROLEUM SIGNE UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC BP

La compagnie publique *Turkish Petroleum* (TPAO) a signé à Istanbul un accord de coopération avec BP portant sur plusieurs pays. En Irak, TPAO contribuera au développement des champs pétroliers de la région de Kirkuk. En octobre 2025, BP avait signé un contrat avec les compagnies publiques *North Oil Company* (NOC) et *North Gas Company* (NGC) pour l'exploitation des quatre champs de pétrole de la province de Kirkuk (production initiale attendue de 328 000b/j) et le traitement du gaz associé (10 M m³/jour).

IRAN

1. TROC PÉTROLE CONTRE MARCHANDISES

Le ministre de l'Agriculture a annoncé une augmentation du plafond limitant le troc de pétrole contre des biens essentiels, qui sera porté à 1,5 Md USD d'ici la fin du mois de mars. À partir du prochain exercice budgétaire, les importateurs de biens essentiels pourront recevoir directement des cargaisons de brut du ministère du Pétrole pour financer leurs importations, court-circuitant les intermédiaires jusqu'ici habilités à réaliser ce type d'opérations. Cette mesure intervient dans le contexte d'une pression accrue des États-Unis pour réduire les exportations de pétrole iranien vers la Chine. Selon des sources diplomatiques, Donald Trump se serait engagé devant Benjamin Netanyahu, la semaine dernière, à intensifier les efforts visant à restreindre les livraisons de pétrole iranien à Pékin, qui représentent plus de 90 % des exportations pétrolières de l'Iran. Cette stratégie de « pression maximale » vise à réduire les revenus en devises de l'Iran. Parallèlement, le gouverneur de la Banque centrale iranienne, Abdolnaser Hemmati, a formellement démenti les allégations de corruption concernant le non-rapatriement de 11 Mds USD de revenus pétroliers par des « trustees » liés au Pasdarans, affirmant que la Banque centrale demeure seule responsable de ces mouvements de fonds.

2. GESTION DU CARBURANT ET INTÉGRATION BANCAIRE

Une réforme majeure de la distribution du carburant a été intégrée au budget 1405 en cours d'adoption. Le Madjles a approuvé le transfert de 100 % du quota d'essence des cartes de carburant utilisées par les propriétaires de véhicules vers leurs cartes bancaires. Cette mesure, qui vise à réduire les coûts d'émission des cartes physiques et à lutter contre la contrebande, contraint pour la première fois le ministère du Pétrole à collaborer avec la Banque centrale. Bien que testé à petite échelle, ce projet fait face à des défis techniques et de sécurité, mais son inclusion dans la loi de finances lui donne un caractère obligatoire pour l'année à venir. Cette mesure, qui intervient dans le contexte de la pénurie chronique d'essence résultant de capacités de raffinage insuffisantes, complète d'autres dispositions récentes comme la limitation à un seul véhicule par

propriétaire du quota de carburant alloué, chacun devant désormais enregistrer son véhicule principal.

3. PRIVATISATIONS ET CESSIONS D'ACTIFS

Le processus de cession d'un bloc de 42 % des actions de Saipa, le 2^{ème} constructeur automobile iranien derrière Iran Khodro, vient d'entamer sa phase finale. Le prix de l'action a été évalué à 2075 rials. Cette cession inclut le transfert de trois sièges au conseil d'administration. Par ailleurs, la Banque Saman tente à nouveau de vendre un bloc de 3,18 % d'actions de la société de dépôt central (CSDI) pour une valeur de 841,4 Mds de tomans, prix inférieur à la tentative précédente qui avait échoué. Des discussions sont également en cours concernant la privatisation de la mine d'or de Zarshuran, la plus importante d'Iran, malgré des oppositions parlementaires.

ISRAËL

1. INFLATION AU PLUS BAS DEPUIS 2021, MAIS REPRISE DES PRIX IMMOBILIERS

L'inflation en Israël a ralenti à 1,8 % sur un an en janvier 2026, son plus bas niveau depuis quatre ans et demi et en dessous du point médian de la cible de la Banque d'Israël (1 % - 3 %), après une baisse mensuelle de l'indice des prix à la consommation de -0,3 %, plus marquée qu'anticipé. Ce recul reflète notamment la baisse des prix de l'habillement (-3,9 %) et des transports (-2,8 %), tandis que les loyers ont continué d'augmenter (+0,3 %). En parallèle, le marché immobilier montre des signes de reprise : après huit mois de baisse cumulée de -2,8 %, les prix des logements ont progressé de +0,8 % sur la période novembre-décembre 2025, avec une hausse particulièrement marquée à Tel-Aviv (+2 %), signalant un possible retournement après la correction observée en 2025.

2. HAGAP-LLOYD RACHÈTE LA COMPAGNIE ISRAËLIENNE ZIM POUR 4,2 MDS USD

Le groupe allemand Hapag-Lloyd a annoncé l'acquisition de la compagnie israélienne ZIM (spécialisée dans le transport maritime international de conteneurs) pour 4,2 Mds USD, une opération qui portera sa part de marché mondiale de 7 % à près de 8,8 % et consolidera sa position de cinquième armateur mondial de transport maritime par

conteneurs. Compte tenu du caractère stratégique de ZIM pour l'approvisionnement d'Israël, les autorités israéliennes ont toutefois exigé que les activités locales soient confiées au fonds *FIMI Opportunity Funds*, afin d'éviter qu'un acteur étranger ne contrôle exclusivement un opérateur jugé essentiel, d'autant plus que près de 23,5 % du capital d'Hapag-Lloyd est détenu par des investisseurs saoudiens ou qatariens. ZIM a été fondé en 1945 et longtemps détenu par l'État. Le groupe est un acteur central de la souveraineté logistique et du commerce extérieur israélien ; son chiffre d'affaires a atteint 8,4 Mds USD en 2024.

3. PREMIÈRE EXPORTATION DE PÉTROLE VÉNÉZUÉLIEN VERS ISRAËL DEPUIS 5 ANS

Selon Bloomberg, le Venezuela a exporté une cargaison de pétrole brut vers Israël pour la première fois depuis 2020, marquant la reprise des flux entre les deux pays après cinq années d'interruption. Cette cargaison est destinée aux raffineries du groupe Bazan à Haïfa, les plus grandes d'Israël avec une capacité d'environ 197 000 barils par jour. En 2020, Israël avait importé environ 470 000 barils de brut vénézuélien, tandis que le volume de la cargaison actuelle n'a pas été officiellement communiqué.

JORDANIE

1. HAUSSE DE TRANSFERTS DE FONDS (+4,5 %) DES EXPATRIÉS EN 2025

Selon les données préliminaires de la Banque centrale de Jordanie (CBJ), les envois de fonds des expatriés jordaniens ont atteint 4,5 Mds USD en 2025, soit une augmentation de +4,5 % en glissement annuel (g.a.). Les transferts proviennent principalement des Émirats arabes unis (21,8 %), des États-Unis (18,9 %), de l'Arabie saoudite (18,6 %) et du Qatar (9,6 %). Les envois de fonds des travailleurs étrangers en Jordanie vers leur pays d'origine ont également augmenté (+14,2 %), atteignant 1,8 Md USD.

2. BAISSSE DU NOMBRE DES RÉFUGIÉS (-25%)

Le [rapport de fin d'année du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés \(UNHCR\)](#) fait état d'une baisse du nombre de réfugiés présents en Jordanie. Entre le 8 décembre 2024 et 31 décembre 2025, l'UNHCR a constaté 177 000 retours vers la Syrie, soit

une baisse d'environ 25 % du nombre total de réfugiés enregistrés sur le territoire. À l'occasion d'une enquête menée par l'UNHCR en janvier 2025, 40 % des réfugiés syriens (90 % de la population réfugiée totale), avaient exprimé des projets de retour au cours de l'année, en réponse au changement de régime en Syrie.

LIBAN

1. MISSION DU FMI A BEYROUTH AVEC COMME OBJECTIF LES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE PRINTEMPS

Le chef de mission du FMI pour le Liban, Ernesto Rigo Ramirez, et ses équipes ont effectué une mission à Beyrouth du 10 au 13 février. Le Fonds a fait part, dans un communiqué, de discussions constructives avec les autorités sur la loi-cadre de résolution bancaire, adoptée en juillet dernier mais devant encore faire l'objet d'amendements visant à la rendre compatible avec les standards internationaux. Le Fonds souligne également l'importance des discussions en cours afin de finaliser un cadre définissant les trajectoires des finances publiques et de la dette publique à moyen terme, qui prenne en compte les besoins de développement du Liban et qui définisse les efforts qui seront progressivement mis en place pour augmenter les recettes publiques. À plus court terme, le FMI recommande aux autorités de s'assurer préalablement que toute hausse des salaires de la fonction publique soit bien adossée à des mesures de financement.

La finalisation de ces deux chantiers pourrait en principe permettre au Liban et au FMI de s'accorder sur un *Staff Level Agreement* en amont des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale.

Par ailleurs, la mission du FMI a également permis de discuter du projet de loi de stabilisation financière et de compensation des dépôts (FSDR), dite « gap law », adoptée fin décembre en conseil des ministres, que le FMI a qualifié de « premier pas vers la réhabilitation du secteur bancaire ». Des pistes d'amélioration du texte sont explorées avant son examen au Parlement. Le FMI a rappelé son attachement au respect du principe de la hiérarchie des créances et à la nécessité de garantir une cohérence entre la stratégie de restructuration bancaire et les liquidités disponibles dans le système.

2. HAUSSE DE 23 % DU DÉFICIT COMMERCIAL EN 2025

D'après les douanes libanaises, le commerce extérieur du Liban a connu une reprise en 2025, portée par une reprise des importations de 24,7 %, après une contraction enregistrée en 2024 du fait de la forte dégradation du contexte sécuritaire. Les importations ont augmenté de 16,9 Mds USD fin décembre 2024 à 21,1 Mds USD fin décembre 2025, portée par la hausse des importations de produits non-pétroliers qui ont augmenté de 3,73 Mds USD (+29,8 %) à 16,24 Mds USD, alors que les importations de produits pétroliers ont augmenté de 447 M USD (+10,2 %) à 4,83 Mds USD. Les exportations ont connu également une amélioration significative en 2025 de 118 % (+675,4 M USD) pour atteindre un total de 1,25 Md USD.

Cette nette amélioration des exportations n'a pas été suffisante à contenir le creusement du déficit commercial qui s'est creusé en augmentant de 23 % (à 17,4 Mds USD). La Chine demeure le premier pays fournisseur du Liban (11,6 % du total, à 2,47 Mds USD), devant la Suisse (9,3 % à 1,97 Md USD), et les Émirats arabes unis (1,7 Md USD à 8,1%). La Suisse devient le premier pays client du Liban (621 M USD, connaissant une hausse de 569,2%), devant les Émirats arabes unis (551,5 M USD) et la Syrie (+145 %, à environ 200 M USD).

PALESTINE

1. ACCORD POUR RENFORCER LE SYSTÈME D'INFORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le ministère palestinien du Gouvernement local et l'Autorité générale des affaires civiles ont signé, lundi à Ramallah, un protocole d'accord visant à renforcer le rôle de l'Autorité dans la mise en place d'un système d'information au service de l'ensemble des institutions publiques. La cérémonie s'est tenue en présence du Consul général de France, Nicolas Kassianides, ainsi que de représentants de l'Agence française de développement (AFD).

Cet accord s'inscrit dans la deuxième phase du Programme de développement rural (RDP), financé par le gouvernement français via l'AFD. Il prévoit notamment le développement du centre d'information de l'Autorité afin d'améliorer le suivi et la documentation des mesures israéliennes liées aux

ordres de démolition et d'arrêt de travaux affectant les projets de développement.

Le ministre Sami Hijjawi a souligné l'importance de renforcer la coordination institutionnelle et le soutien aux projets locaux. Son homologue Ayman Qandil a insisté sur le renforcement des capacités techniques de l'Autorité. Le Consul français a salué une coopération constructive au service du développement local.

2. RECOURS JUDICIAIRE CONTRE LES RESTRICTIONS SUR LE TRAFIC DU PONT ALLENBY

Le Conseil de coordination du secteur privé palestinien a annoncé le dépôt, le 12 février 2026, d'un recours devant le tribunal central israélien contre l'Autorité des aéroports et l'Administration civile, dénonçant la réduction continue des horaires du pont Allenby (King Hussein), unique passage terrestre international de la Cisjordanie via la Jordanie.

Selon la Fédération des chambres de commerce palestiniennes, avant le 7 octobre 2023, entre 450 et 600 camions entraient quotidiennement en Cisjordanie par ce point de passage. Depuis le début de la guerre, ce chiffre serait tombé à environ 30 camions par jour, avec des fermetures intermittentes.

Les représentants du secteur privé estiment que cette situation porte gravement atteinte à la liberté de circulation des voyageurs et à la fluidité des échanges commerciaux. Ils demandent l'élargissement immédiat des horaires, voire une ouverture 24h/24, afin de préserver l'économie nationale et d'éviter un nouvel affaiblissement des exportations palestiniennes.

3. ÉTUDE SUR LE COUT DES CHECK-POINTS SUR L'ÉCONOMIE PALESTINIENNE

Une étude publiée début 2026 par l'Institut MAS, en partenariat avec le Centre arabe de recherche et d'études politiques, analyse l'impact économique des checkpoints israéliens dans le nord et le centre de la Cisjordanie. Sur 26 principaux barrages reliant ces zones, 14 ont été étudiés à partir de données GPS collectées sur 100 véhicules.

Les résultats montrent une baisse de 51,7 % du trafic après le 7 octobre 2023. Les temps d'attente varient entre 15 et 50 minutes. L'étude estime à 191 146 les heures de travail perdues chaque jour, soit un coût

quotidien d'environ 764 600 USD (16,8 M USD par mois). Les détours imposés génèrent en outre 19 203 dollars de carburant supplémentaire par jour, soit près de 6 M USD par an.

Au-delà de leurs répercussions économiques directes, les auteurs soulignent que ces barrages ne sont pas de simples dispositifs sécuritaires. Ils s'inscrivent, selon l'étude, dans une logique plus large de fragmentation de l'espace palestinien et de consolidation du contrôle territorial.

SYRIE

1. NIVEAU DES IMPORTATIONS EN FORTE AUGMENTATION

D'après les données fournies par les services commerciaux des différents pays exportant vers la Syrie, et en comparant avec les données 2023 et 2024 des Nations unies sur le commerce des produits de base, le niveau des importations syriennes est en forte hausse en 2025. C'est le cas en particulier des pays de la région : +353 % depuis la Jordanie, +223 % depuis l'Arabie saoudite, +83 % depuis le Liban, +60 % depuis la Turquie. L'augmentation concerne aussi les pays asiatiques (+63 % depuis la Thaïlande, +164 % depuis l'Indonésie et même +1 321 % depuis la Corée du sud). Les données d'autres partenaires importants, comme la Russie, l'Iran ou l'Irak, ne sont toutefois pas disponibles. À l'inverse, les exportations syriennes stagnent ou reculent : vers la Turquie, elles chutent de -47 %.

Cette hausse significative des importations est classique en sortie de conflit. Elle répond aux besoins de reconstruction. Toutefois, elle creuse le déficit commercial et pèse sur les réserves en devises. Par ailleurs, la hausse des importations des secteurs agroalimentaire et textile inquiètent les industriels et producteurs locaux.

2. PROJET DE RÉHABILITATION DES CENTRALES ÉLECTRIQUES DE DEIR ALI ET JANDAR

L'Italie, la Norvège et le Japon financent deux projets majeurs de réhabilitation de centrales électriques en Syrie, mis en œuvre par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en partenariat avec le ministère de l'Énergie syrien. Le premier, financé par l'Italie et la Norvège, concerne l'extension de la centrale de Deir Ali, au sud de Damas, pour un investissement de 10,7 M USD, couvrant la remise en état des turbines à gaz et à vapeur, augmentant la production de la centrale de 120 MW, à hauteur de 1 120 MW au total. Le second concerne la réhabilitation de la centrale de Jandar (gouvernorat de Homs), permettant de maintenir l'injection de 540 MW dans le réseau national.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2025	FMI / WEO	118,3	46	86,7	10,2	11,5	5,8	5,6	25,6
PIB (Mds USD) – 2025	FMI / WEO	349	265	376	665	62	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2025	FMI / WEO	3190	5830	4250	67000	5356	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2025	FMI / WEO	4,4	0,5	0,3	3,1	2,7	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	-7,2	-6,3	-4,3	4,9	-5,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2025	FMI / WEO	84	53,1	36,4	70	83,4	114	86*	n/a
RATING COFACE 2025	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	11,9	-1,2	60	1,8	1,1	15,3	48,9	15,2
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	49,8	n/a	39,4	50,2	n/a	50,6	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1838	418	231	1885	1240	540	30	30
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2025	DOUANES FRANÇAISES	1214	1556	51	1410	60	93	4	4

* = DONNÉES FMI/BANQUE MONDIALE 2024-2025

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / A4 CONVENABLE / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr